

« Service Description Software Risk Analysis and Recommendation Services for Small Fixed Chassis »

Description de service

Service d'analyse du risque relatif au logiciel et recommandations pour les petits châssis fixes

La présente Description de service fait partie de l'Accord de services (tel que défini dans le [Guide des services](#)) et décrit les divers Services que Cisco Vous fournit. Les termes commençant par une majuscule, sauf s'ils sont définis dans le présent document, ont la signification qui leur est donnée dans le Guide des services.

1. Résumé

Dans le cadre du Service d'analyse du risque relatif au logiciel et de recommandations (UGS de service avancé à prix fixe : ASF-SP1-G-NGN-SWR1), Cisco fournit des recommandations logicielles en tant que service aux Clients qui procèdent à la mise à niveau de logiciels sur des routeurs de châssis fixes (1RU/2RU).

2. Produits livrables

- Rapport d'analyse du risque relatif au logiciel et recommandations

3. Portée des services

La portée de la prestation de Services est limitée par projet, comme suit :

- 1 plateforme de produit
- 1 unité de rack (RU)/2 unités de rack (RU) (fixes)
- 1 version logicielle
- Seulement des produits Cisco

Les activités énumérées ci-dessous seront comprises dans le Service :

- Évaluation – Matériel / configuration / fonctionnalités
 - Liste de vérification des préalables
 - Analyse matérielle et logicielle
 - Analyse des fonctionnalités et de la configuration
- Recommandations relatives aux fonctionnalités, à la configuration et à l'évolutivité
- Vérification future des fonctionnalités et recommandations connexes
- Recommandation de mise à niveau de maintenance logicielle [SMU pour Software Maintenance Upgrade]

4. Gestion de projets générale

4.1 Responsabilités de Cisco :

- Fournir un Plan de gestion de projets (« PGP »). Le PGP est un document de référence à partir duquel le chef de projet Cisco peut gérer les produits livrables, évaluer l'avancement du projet et gérer les problèmes liés à la gestion du changement, ainsi que toute question courante.

5. Évaluation (Rapport d'analyse du risque relatif au logiciel et recommandations)

5.1 Responsabilités de Cisco :

- Examiner les fonctionnalités actuelles, la configuration, l'évolutivité et les nouvelles fonctionnalités déployées par le Client et formuler des recommandations sur la version logicielle pour la plateforme incluse dans le champ d'application.
- Tenir compte des besoins futurs du Client sur le plan des fonctionnalités lors de la formulation de recommandations de logiciels.
- Réaliser une analyse détaillée des risques logiciels spécifiques au Client sur la version logicielle recommandée, fournir une liste de défaillances logicielles connues et communiquer toute action recommandée ou solution alternative pour remédier aux risques des bogues dont le niveau de gravité atteint 1 (G1), 2 (G2) ou 3 (G3).
- Examiner la liste des mises à niveau de maintenance logicielle (ou SMU) publiée sur Cisco.com et proposer une liste réunissant de telles mises à niveau qui sont pertinentes dans le contexte de la configuration actuelle du Client.
- Cisco formulera des recommandations logicielles selon les exigences du Client en termes de fonctionnalités ou selon l'expérience de Cisco acquise auprès d'autres clients présentant un profil analogue à celui du Client.
- Fournir le rapport sur l'analyse du risque relatif au logiciel et les recommandations au Client.
- Examiner avec le Client, à distance, le Rapport d'analyse du risque relatif au logiciel et les recommandations.

5.2 Responsabilités du Client :

- Toute exigence de fonctionnalité à long terme pouvant influencer sur la recommandation logicielle.

6. Hypothèses et exclusions

Logiciels :

- Le Service s'offre uniquement pour les logiciels qui paraissent et sont mis à disposition pour téléchargement sur www.cisco.com
- Cisco ne déterminera PAS une version de logiciel pour le Client.

- Le Client doit confirmer la version exacte (p. ex., IOS-XR 6.3.3) avant de prendre contact avec Cisco pour obtenir ses recommandations.
- Cisco ne procédera PAS à la qualification de logiciels au moyen d'efforts de mise à l'essai et de validation. Cisco formulera des recommandations pour déterminer si le logiciel choisi par le Client est celui qui correspond le mieux à ses besoins actuels et futurs.
- Les mises à niveau de maintenance logicielle (SMU) sont recommandées en fonction d'une liste des mises à niveau qui sont déjà disponibles pour téléchargement.

Seules les gammes de produits répertoriées ci-dessous seront prises en charge dans le cadre de ce Service :

- ASR 901
- ASR 902
- ASR 920
- ASR 1001/1002
- ASR 9001
- ASR 9901
- NCS 520
- NCS 540
- NCS 1001/1002
- NCS 4201/4202 (sans prise en charge de la solution TDM/optique – prise en charge de IP/IOS-XE uniquement)
- NCS 5001/5002/5011
- NCS 5501/5502
- Cisco 8201/8202